

Anneyron, le 11 Octobre 2013

## Communiqué de presse du conseil d'administration de Lafuma

Dans le cadre du projet de renforcement et de restructuration du capital de Lafuma, annoncé le 4 octobre 2013, le conseil d'administration de Lafuma a désigné ce jour, en qualité d'expert indépendant, Accuracy, représenté par Henri Philippe et Bruno Husson.

Accuracy sera chargé d'émettre, en application des dispositions des articles 261-1 et suivants du règlement général de l'AMF, un rapport sur les conditions financières de l'augmentation de capital qui serait réservée à Calida France et du projet d'offre publique d'achat qui serait déposé par Calida France à la suite de la souscription à cette augmentation de capital réservée.

Conformément à l'article 231-40 du règlement général de l'AMF, le conseil d'administration a décidé de suspendre le contrat de liquidité.

---

*Pour toute information complémentaire, veuillez contacter : [infos-finance@lafuma.fr](mailto:infos-finance@lafuma.fr)*

*NewCap. Sophie Boulila / Emmanuel Huynh – Tél : 01 44 71 94 91 – [lafuma@newcap.fr](mailto:lafuma@newcap.fr)*

*LAFUMA est coté sur NYSE Euronext Paris. Euroclear : 3526. Reuters : LAFU.PA. Bloomberg : LAF FP*